

Hannah O.
Infirmière autorisée à temps partiel et participante au HOOPP

Prenez le contrôle de votre avenir, un quart de travail à la fois.

Adhérez au HOOPP aujourd'hui même.

Commencez à bâtir un avenir qui vous comblera.

Si vous êtes employé à temps partiel, contractuel ou occasionnel et que vous travaillez pour un organisme qui offre le Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP), vous pouvez y adhérer **en tout temps**.

Prêt à adhérer au Régime? Il suffit d'en informer les RH de votre employeur du HOOPP. C'est simple comme tout!

HOOPP

Découvrez ce que le HOOPP peut vous offrir

Familiarisez-vous avec les avantages de participer au Régime et obtenez une estimation de votre rente future. Faites l'essai de l'**Outil sur l'adhésion au HOOPP** à **hoopp.com/adhesion**.